



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 12 JANVIER 2021

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le douzième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt et un (2021-01-12).

**SESSION DU CONSEIL TENUE DANS LE CONTEXTE DE L'ÉTAT  
D'URGENCE SANITAIRE EN ZONE ROUGE / COVID 19**

*Les municipalités ont l'obligation de tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois, tel que prévoit le Code municipal du Québec. En vertu des derniers décrets gouvernementaux et/ou arrêtés ministériels émis et reliés à la Covid-19, la municipalité siège à huit clos et les conseillers délibèrent et votent lors de la session du Conseil par visioconférence (Zoom). Le conseil municipal peut siéger de manière virtuelle pour les séances du conseil et tiendra cette séance ordinaire (régulière) du douzième (12<sup>e</sup>) jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt et un (12-01-2021, à distance par voie de communication informatique (Zoom).*

**PRÉSENCES :**

*Le maire, la conseillère et tous les conseillers, la directrice générale/secrétaire-trésorière ont reçu par email de Nancy Bouvier, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, l'invitation par « Zoom » de se joindre et participer à la session régulière du conseil municipal ce 12 janvier 2021.*

*Après s'être branchés, sont présents et connectés par voie de communication informatique à l'heure convenue et les personnes suivantes ont été identifiées :*

le maire, monsieur Marcel Gaudreau, madame la conseillère, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. Également sont présents, la directrice générale/secrétaire-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire, la directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière madame Nancy Bouvier qui agit à titre d'administratrice de la communication informatique (Zoom).

**CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a QUORUM, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2021-01-001

**OUVERTURE DE LA SESSION**

**ATTENDU QUE** le QUORUM a été constaté ;

**SUR PROPOSITION** de Alexandre Picard

**DUMENT APPUYÉ** par Suzanne Choinière

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19:35 Heures.

2021-01-002

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

**SUR PROPOSITION** de Bertrand Dubé

**DUMENT APPUYÉ** par François Vadnais

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE ».

**ORDRE DU JOUR**

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| <b>PRÉSENCES</b>                           | <b>CONSTATATION DU QUORUM</b> |
| 1. OUVERTURE DE LA SESSION                 |                               |
| 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR             |                               |
| 3. ADOPTION PROCÈS-VERBAUX - DÉCEMBRE 2020 |                               |
| 4. CORRESPONDANCE                          |                               |



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

### PÉRIODE DE QUESTION FINANCE

5. Renouvellements des contrats d'entretien annuels, adhésions, cotisations, mises à jour et abonnements 2021.
6. Dépenses incompressibles 2021.
7. Rapport De la directrice générale/secrétaire-trésorière – Fin Décembre 2020.

### ADMINISTRATION

8. Tous sujets relatifs – Avis de vacance
9. Acceptation des comptes à payer – Décembre 2020 et Janvier 2021 et des comptes payés affectant l'année 2021.
10. Tous sujets relatifs – Achat ou vente de terrains.
11. Tous sujets relatifs – Subventions, achats et publicités.
12. Tous sujets relatifs – Personnel.
13. Tous sujets relatifs – Connexion internet Vidéotron.

### AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS

14. Rapports verbaux ou écrits de l'inspectrice municipale et environnement et de la directrice générale/secrétaire-trésorière.

### VOIRIE MUNICIPALE

15. Demande au député pour voirie locale – Subvention annuelle 2021/Amélioration des chemins de la municipalité.

### HYGIÈNE DU MILIEU

### URBANISME

### LOISIRS

16. Demande / Subvention – Emplois Été Canada.
17. Demande / Subvention – Bibliothèque programme d'aide au développement des infrastructures culturelles.

### SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

18. Demande / Club 3 et 4 roues de l'Estrie.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

### CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2021-01-003

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SESSION SPÉCIALE DU 15 DÉCEMBRE 2020 CONCERNANT LE BUDGET DE L'ANNÉE 2021

Document soumis : Copie du procès-verbal de la session spéciale tenue le 15 décembre 2020 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la session spéciale, portant exclusivement sur l'adoption du budget 2021, du 15 décembre 2020 est ADOPTÉ tel que rédigé.**

2021-01-004

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Document soumis : Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 15 décembre 2020 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de François Vadnais**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la session régulière du 15 décembre 2020 respecte fidèlement les décisions du conseil municipal et est ADOPTÉ tel que rédigé.**

### CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance soumise verbalement par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une première période de temps alloué aux questions reçues par courriel.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby

2021-01-005

**RENOUVELLEMENTS CONTRATS D'ENTRETIEN ANNUELS DES  
ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS, ADHÉSIONS ET COTISATIONS À  
DIVERSES ASSOCIATIONS, MISES À JOUR DES LIVRES, CODES  
MUNICIPAUX ET ABONNEMENTS NOUVEAUX POUR 2021**

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser**  
en 2021 la directrice générale/secrétaire-trésorière à :

- ❖ **RENOUVELER** les contrats d'entretien annuel d'équipements administratifs de la Mairie et les adhésions aux associations dont la municipalité est déjà membre, s'il en est toujours opportun;
- ❖ **RENOUVELER** les abonnements et mise à jour aux différents Codes et autres livres de lois, de même qu'aux revues auxquelles la municipalité est déjà abonnée, le tout suivant le tarif en vigueur, et s'il en est toujours opportun ;
- ❖ **ABONNER** la municipalité à toute nouvelle association, livres ou codes, s'il en est opportun.

2021-01-006

**AUTORISATION DU CONSEIL - DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2021**

**Soumis au conseil : Dépenses incompressibles pour l'année 2021;**

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉE par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil autorise, en vertu de la Loi, les dépenses incompressibles suivantes pour l'année 2021, représentées dans le budget 2021 et accepte ces dernières non limitativement :

- Salaire des élus et allocations de dépenses;
- Salaire des employés municipaux;
- Déductions à la source et avantages sociaux de même que les contributions à la CSST;
- Frais de déplacement des élus, des employés municipaux;
- Frais de mutations immobilières;
- Frais postaux;
- Comptes de téléphone, internet ou autre appareil de communication et service 911;
- Honoraires professionnels pour informatique;
- Honoraires professionnels élections;
- Honoraires professionnels comptables, vérificateurs, évaluateurs;
- Honoraires professionnels services scientifiques et de génie;
- Services juridiques (Cour municipale, services annuels et autres);
- Fournitures de bureau et abonnements;
- Cotisations et formations;
- Entretien ménager des bâtiments municipaux ;
- Électricité des immeubles, équipements et éclairage public;
- Huile à chauffage pour les immeubles de la municipalité;
- Enseignes et signalisation;
- Contrat enlèvement de la neige;
- Assurances générales;
- Sûreté du Québec;
- Immatriculation des véhicules;
- Réparation et entretien des véhicules;
- Réparation et entretien des bâtiments;
- Réparation et entretien des terrains et chemins publics;
- Réparation et entretien des divers équipements;
- Entretien des équipements et réseaux municipaux;
- Calcium et abrasif;
- Essence, diesel, propane;
- Produits chimiques (aqueduc et égouts);
- Loisirs et culture – frais relatifs aux activités et animations;
- Pièces, matériaux et accessoires (aqueduc, égouts, voirie, loisirs et culture);



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

- Quote-part MRC de la Haute-Yamaska ou autres organismes supra municipaux, incluant le service d'évaluation;
- Quote-part relative à la protection incendie avec la Ville de Bromont;
- Quote-part pour la Cour municipale régionale de Granby ;
- Cours d'eau MRC de la Haute-Yamaska;
- Contrat ordures, collecte sélective et matières organiques;
- Achat de bacs roulants (collecte sélective et matières organiques);
- Entente avec la Ville de Granby pour la participation aux services de loisirs;
- Remboursement de la dette (capital et intérêts);
- Remboursement de taxes suite à un certificat de modification du rôle;
- Et tous les autres engagements incompressibles prévus par le conseil.

**QUE** ces dépenses sont valables pour les montants prévus au budget pour ces fins.

**QUE** ce conseil prend note que la directrice générale et secrétaire-trésorière a certifié qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites sont projetées et que ces dépenses ont été prévues au budget de l'année 2021.

2021-01-007

### **RAPPORT VERBAL – DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – FIN DÉCEMBRE 2020**

Rapport verbal du 12 janvier 2021 a été fait au conseil ;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport verbal de la directrice générale/secrétair-trésorière du 12 janvier 2021 sur les autorisations de dépenses de la fin de décembre 2020.

**QUE** ce conseil approuve ledit rapport tel que livré.

2021-01-008

### **AVIS AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION / VACANCE - DÉMISSION DE MADAME NATHALIE GAUVIN À TITRE DE CONSEILLÈRE MUNICIPALE AU SIÈGE NUMÉRO 3**

**ATTENDU QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a informé le conseil municipal, conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, de la réception de la démission de madame Nathalie Gauvin à titre de conseillère municipale au siège numéro 3;

**ATTENDU QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé la lettre de démission de madame Nathalie Gauvin à titre de conseillère municipale au siège numéro 3, datée du 15 décembre 2020, laquelle démission est effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021;

**ATTENDU QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a avisé le conseil municipal, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, de la vacance au poste de conseiller municipal au siège numéro 3;

**ATTENDU QUE** la vacance au poste de conseillère municipale au siège numéro 3 devrait normalement être comblée par une élection partielle, conformément à l'article 335 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

**ATTENDU QUE** le conseil possède toujours quorum;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, des mesures particulières ont été décrétées quant à la tenue des élections partielles municipales;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit aviser la direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute vacance à un poste de conseiller;

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière**

**IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby prend acte de la lettre de démission de madame Nathalie Gauvin à titre de conseillère municipale au siège numéro 3, datée du 15 décembre 2020 et effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**QUE** le conseil municipal avise la direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la vacance au poste de conseillère municipale au siège numéro 3 et n'entend pas se prévaloir du processus électoral pour combler ce poste puisque ce conseil possède toujours quorum.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE ce conseil demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité ou en cas d'absence de son adjointe de transmettre la présente résolution à la direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la Montérégie.

2021-01-009

### ACCEPTATION COMPTES À PAYER AFFECTANT L'ANNÉE 2020 & COMPTES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2020

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil entérine les salaires qui ont été payés en décembre 2020.

QUE ce conseil approuve les comptes à payer tels que soumis ainsi que les dépenses effectuées et autorise le paiement des comptes dus affectant l'année 2020.

QUE ce conseil approuve les comptes payés affectant décembre 2020.

QUE ce conseil prend note que la directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

2021-01-010

### ACCEPTATION COMPTES À PAYER EN JANVIER 2021 & COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2021

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve les comptes à payer tels que soumis ainsi que les dépenses effectuées et en autorise le paiement, affectant janvier 2021 et l'année 2020.

QUE ce conseil prend note que la directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

2021-01-011

### SUBVENTIONS, ACHATS, PUBLICITÉS

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil, autorise la dépense suivante :

1. Réfection station de pompage, vieux village; 20 236.20.-\$, plus tx;
2. Don, Fondation BMP (Hôpital Brome-Missisquoi); 1000.-\$;
3. Combeq, formation Nathalie Hillman; 1710.51.-\$, plus tx

2021-01-012

### DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DU CONTRAT DE LA COMPAGNIE GESTIM

ATTENDU la municipalité désire préserver les services de madame Karine Verrette pour le poste d'inspectrice municipale et environnement à l'emploi contractuel de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby depuis le 11 août 2020;

ATTENDU que la firme GESTIM a déposé une offre de services professionnels en date du 30 octobre 2020 pour prolonger les services de permis et inspection pour l'année 2021;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat à GESTIM le mandat de services de permis et d'inspection datée du 30 octobre 2020 pour les services de madame Karine Verrette, inspectrice municipale et environnement à titre contractuel du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

2021-01-013

### DÉCISION DU CONSEIL – APPUI À LA PROPOSITION DE VIDÉOTRON POUR LE DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA COUVRANT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

ATTENDU que lors d'une visioconférence tenue le 15 décembre 2020, Vidéotron a présenté aux représentants de la MRC et de certaines municipalités locales du territoire, dont Saint-Alphonse-de-Granby, son projet d'agrandissement de couverture d'Internet haute vitesse en Haute-Yamaska;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

**ATTENDU** que le projet de Vidéotron consiste à desservir en « Fibre à la maison (FTTH) » l'ensemble des unités d'habitation actuellement non desservies par Internet haute vitesse sur le territoire de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby;

**ATTENDU** qu'Internet haute vitesse est maintenant un service essentiel qui doit être accessible équitablement à toutes les habitations, la récente pandémie de COVID-19 ayant fait la plus pertinente démonstration de cet état de fait;

**ATTENDU** la priorisation répétée du dossier du déploiement d'Internet haute vitesse en région tant par les gouvernements provinciaux que fédéral;

**ATTENDU** que des programmes de financement sont actuellement accessibles aux entreprises en télécommunication pour compléter le déploiement;

**ATTENDU** la demande d'appui de Vidéotron qui projette de solliciter un financement auprès des gouvernements provincial et fédéral pour déployer Internet haute vitesse sur le territoire de La Haute-Yamaska, dont Saint-Alphonse-de-Granby;

**SUR PROPOSITION DE Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉ PAR François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents** que la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby appuie toute démarche de Vidéotron auprès des gouvernements fédéral et provincial visant l'obtention du financement qui lui permettra de déployer la « Fibre à la maison » sur l'ensemble du territoire de la MRC, dont Saint-Alphonse-de-Granby, et ce, à toutes les résidences n'ayant actuellement aucun accès à Internet haute vitesse.

### RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS

#### INSPECTRICE MUNICIPALE & ENVIRONNEMENT

Rapport soumis des permis du mois de décembre 2020; aucun permis.

#### DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/secrétaire-trésorière fait rapport au conseil de certains dossiers.

2021-01-014

### DEMANDE AU DÉPUTÉ DU COMTÉ MADAME ISABELLE CHAREST – SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2021 POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents ;**

**QUE** ce conseil, compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser, demande une subvention de 120 000.-\$ pour l'année 2021 en aide à la municipalité pour le recouvrement et le rapiéçage d'asphalte de certaines rues dans le parc routier de la municipalité.

**QUE** sans cette subvention, ces travaux ne peuvent être réalisés et cela peut mettre en péril la sécurité des citoyens (nes).

2021-01-015

### DEMANDE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE- DE-GRANBY – PROGRAMME « EMPLOIS ÉTÉ-CANADA » & AUTORISATION DE SIGNATURE

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil accepte la demande préparée par Karine Laplante, responsable du service sport et culture dans le cadre du Programme « EMPLOIS ÉTÉ-CANADA ».

**QUE** Karine Laplante, responsable du service sport et culture, est mandatée par le présent conseil a présenté ladite demande à l'organisme concerné et qu'elle est nommée personne-ressource pour agir dans ce dossier pour et au nom de la municipalité.



2021-01-016

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby

**DEMANDE DU CONSEIL / AUTORISATION DE DEMANDE DE  
SUBVENTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT  
DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES**

Document soumis : Demande de Karine Laplante, responsable du service sport et culture;  
ATTENDU que ce programme a pour but d'améliorer l'accès et la qualité aux  
infrastructures culturelles;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard**

**DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil adopte la présente résolution pour une demande d'aide financière.

**QUE** la municipalité, par la présente, confirme son engagement à payer sa part des coûts  
admissibles.

**QUE** la municipalité prend en charge toute hausse du budget de fonctionnement générée par  
le projet.

**QUE** ce conseil mandate, le maire, monsieur Marcel Gaudreau, à signer tout document  
officiel, incluant la convention d'aide financière à intervenir.

**QUE** cette résolution soit transmise au ministère de la Culture et des Communications du  
Québec.

2021-01-017

**DEMANDE DU CONSEIL / DEMANDE DU CLUB 3 ET 4 ROUES DE  
L'ESTRIE POUR L'UTILISATION DU STATIONNEMENT INCITATIF ET  
DE CIRCULER SUR DES VOIES PUBLIQUES**

Document soumis : Lettre du 8 janvier 2021 de Jean Houle, Président du Club de 3 et 4  
roues de l'Estrie;

ATTENDU que le Club de 3 et 4 roues de l'Estrie demande la permission d'utiliser le  
stationnement incitatif et de circuler sur la rue Brodeur Est et de la rue Denison Ouest;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil accorde la permission d'utiliser le stationnement incitatif et de circuler sur la  
rue Brodeur Est et la rue Denison Ouest, le tout demandé dans la lettre du 8 janvier 2021 de  
Jean Houle, Président, du Club de 3 et 4 roues de l'Estrie, sous les conditions suivantes :

1. Cette dernière est accordée cette année, sous forme d'essai, que pour la saison d'hiver  
2021, le tout devant être réévalué pour les saisons suivantes ;
2. Que les responsables du Club devront aviser leurs membres de stationner  
obligatoirement leur véhicule dans tous les espaces disponibles en arrière du  
stationnement ;
3. Que la municipalité exige qu'une entente soit conclue dans les plus brefs délais entre  
le MTQ et le Club 3 et 4 roues de l'Estrie concernant la circulation des Quads, de la  
piste cyclable et ce, du côté Nord de l'autoroute 10 jusqu'à la route 139.

**QUE** la présente résolution soit transmise au Club 3 et 4 roues de l'Estrie, au MTQ, bureau  
du Ministre François Bonnardel et monsieur Jacques Roy, de la Sûreté du Québec.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal consacre une deuxième période de temps durant laquelle les  
personnes présentes peuvent poser des questions.

2021-01-018

**CLÔTURE DE LA SESSION**

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

**SUR PROPOSITION de François Vadnais**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** la présente session est levée à 19h42.

Annie Lessard, d.g. et sec. -très.  
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire  
Président de l'assemblée



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby**

